



INTERMEDIAIRE WALLON

QUESTIONS

François Daoust, orfèvre montois. — On trouve dans les *Documents et Rapports de la Société archéologique de Charleroi*, t. 32, p. 48, ces renseignements sur un orfèvre montois.

Il s'agit d'un sieur François Daoust, qui fabriqua, de 1664 à 1667, pour l'abbaye d'Aulne, divers objets en argent dont voici la nomenclature: une aiguière avec bassin pour le service de la messe pontificale; un vase pour la bénédiction de l'eau; six grands candélabres d'autel et deux autres candélabres comme en portent les acolytes, pesant ensemble 1840 onces; enfin, deux lampes d'argent.

Ces objets furent vendus avec d'autres meubles à Maestricht, par dom Norbert Herset, dernier abbé d'Aulne, en 1796 et 1797, à un sieur Lambert Lymael.

Pourrait-on nous dire quel est cet artiste montois et sait-on ce que sont devenues ces diverses pièces d'orfèvrerie?

A. CARLIER.

La chanson des Trois Borains. — Parmi les chansons populaires du Borinage, dont le texte a été publié dans une plaquette lors des fêtes du centenaire de la Société Royale d'Harmonie de Wasmes, en 1904 (1), il en est une, les *Trois Borègnes*, qui est «une merveille de drôlerie» et où l'on retrouve «une naïveté, une étonnante précision, un pittoresque souci du détail,» joint à «un caractère historique nettement tranché».

Cette chanson est venue tout naturellement à la mémoire et sur les lèvres de M. LOUIS PIÉRARD, dans la belle conférence qu'il a

(1) *Chansons populaires du Pays Borain*, textes recueillis par MM. O. Goffint et V. Van Hasselt, musique notée par M. Paul Gilson, Boussu, Imp. L. Delattre-Moreau.

donnée, dans le groupe des Beaux-Arts, à l'Exposition de Charleroi de 1911, la *Chanson populaire du Hainaut* (2).

Cette chanson pourtant pouvait sembler incomplète. Qu'allaient demander à Vienne, nos trois Borains? Pourquoi tant de protestations de dévouement à l'Empereur? Peut-être avons-nous eu la chance de l'expliquer en partie, en recueillant, à Genly, près de Frameries, deux couplets de la vieille chanson.

Voici d'abord celle-ci:

All^o deciso.

C'é- taient trois Bo- régnes qui se sont mis en che-
 mégne Voy- a- geant d'un grand cœur pour par- ler à l'Empe-
 reur A Vienne ar- ri- vant Droit au Par- le- ment A sa
 Ma- jès- té Si- tôt ils ont an- non- cé A - -
 leur sou- ve- règne Que c'étaient trois Bo- régnes.

I

II

Ce furent trois Borègnes,
 Qui se sont mis en chemègne,
 Voyageant d'un grand cœur,
 Pour parler à l'Empereur.
 A Vienne, arrivant,
 Droit au Parlement
 De sa Majesté
 Sitôt ils ont annoncé
 A leur souverègne
 Que c'étaient trois Borègnes.

L'Empereur enfègne,
 Fit rentrer les trois Borègnes,
 Dedans un grand salon,
 Demandant mille questions.
 Ils ont annoncé
 A sa Majesté,
 Que tous les Borègnes
 Étaient pour leur souverègne,
 Qu'ils sont d'une vive ardeur
 Pour soutenir l'Empereur.

(2) *Etudes sur les Arts anciens de Wallonie*, Brux. Van Oest 1912, (Publication de la Société des Amis de l'Art wallon). Pages 325-406.

III

Toutes les dames d'honneur,
Sa Majesté, les Seigneurs,
Ont fait v'nir du végne,
Bonne liqueur pour ces Borégnés:
Biscuits, macarons,
Oranges et citrons,
Ma foi, ils ont mangé
A table de sa Majesté,
Buvant d'une vive ardeur,
Al'santé d'l'Empereur.

V

L'Empereur enfégne,
Leur a fait beaucoup d'honneur;
D'visant avec eux,
Assis au coin d'un bon feu.
L'un des trois Borégnés,
Ayant sa pipe en mégne,
Ma foi, il a fumé
Présence de sa Majesté,
Offrant 'ne pipe de tabac
A son Emp'reur le Roi.

Voici maintenant les deux couplets, tels qu'ils m'ont été chantés, et qui termineraient la chanson:

VII

La cantine d'Hyon
Sera r'mise pou du bon.
I n'ara pus d'commis
Pou l'génèfe et pou l'eau d'vi.
Les marchands d'chénique
Vindront leu boutique,
I jetteront en l'air
Les bouteilles et les verres.
Les marchands de péquet!
Ils seront tous supprimés

Ces deux couplets, malgré leur incohérence, provenant sans doute d'une altération survenue au cours des deux siècles, pendant lesquels on les a chantés, auront au moins le mérite de dater la chanson.

Celle-ci fut créée au temps des troubles qui ont marqué la fin de la domination autrichienne dans notre pays.

Mais le deuxième couplet fait-il allusion à la Révolution Brabançonne, sous Joseph II (+ 1790), ou aux attaques des Français menaçantes à la fin du règne de son successeur Léopold II (+ le 1^{er} mars 1792), et triomphantes en deux rencontres, à Jemappes, au 6 novembre 1792 et à Fleurus, au 26 juin 1794, sous le règne de François II, notre dernier souverain autrichien?

Il faudrait retrouver l'édit ou la loi auxquels font allusion les deux derniers couplets.

IV

L'un des trois a dit
Qu'il fallait savoir ceci:
Que sans faire d'embaras
Les Borégnés sont bons soldats.
Frameries et Hautrages,
Cuesmes et Pâturages,
Djumape et Quargnon,
Tous villaches de grand renom,
Ils sont capables de faire feu,
Sur tous les audacieux.

VI

L'Empereur l'apprit,
Et ma foi, il a souri,
Ma foi, il a fumé,
Trois Borégnés à ses costés.
Voilà quel honneur,
De voir un Empereur,
Un de d'nos souverégnés,
Au mitant de trois Borégnés.
Puis, il leur a accordé,
Ce qu'ils ont demandé.

VIII

Pou ceux qui en vendront,
I d'vra fait prope à leu maison.
Un joli béguin,
Agréable à ces Borains.
Un verre bien rinçé,
C'est la propreté,
Un joli pompon
Agréable à ces garçons.
Il faudra fait du bon feu,
Pou kaufer les tireux!

VICTOR SCHOLLAERT.
(Bonne-Espérance.)

RÉPONSES

César Franck, ses origines (ci-dessus, p. 42). — Notre collaborateur Charles Delchevalerie a publié, en 1894, dans le journal *Flamberge*, de Liège, un article sur César Franck, donnant des détails biographiques dont on appréciera l'intérêt.

«César Franck est issu d'une famille de bourgeois de village. Son grand-père, Barthélémi Franck, naquit et vécut à Gemmenich, bourg situé aux confins du Limbourg et de la Prusse, sur la ligne de Verriers à Aix-la-Chapelle, par Bleiberg. C'est un pays de grasses cultures, assez accidenté, où l'on ne parle qu'un patois allemand. Barthélémi Franck exerçait dans la contrée, — où il mourut le 30 mars 1794, — des fonctions nombreuses et surannées: il était procureur de la justice de Gemmenich, mayeur à la cour de justice de Saint-Hubert et à celle de Palante, conseiller à la haute cour du canton de Limbourg, notaire, percepteur et bourgmestre de Gemmenich, échevin de la justice de Teuven.

» Son fils, Nicolas-Joseph, le père de César Franck, naquit à Völkerich, hameau de Gemmenich, le 30 mai 1794; il épousa, le 21 août 1820, une jeune fille d'Aix-la-Chapelle. Le nouveau ménage vint habiter Liège, où naquit, le 10 décembre 1822, dans l'ancienne rue Saint-Pierre, près Sainte-Croix, le petit César. Nicolas Franck fut, à Liège, très lié avec la famille Frésart.

» Des premières années du futur maître, on ne sait pas grand'chose. Entré, comme on l'a dit, à l'âge de 9 ans au Conservatoire, il eut pour maître le père Duguet, l'organiste aveugle de Saint-Denis, et M. Ledent; en 1834, il est nommé répétiteur: il a douze ans; l'an d'après, en mai, il part pour Paris.

» L'extraordinaire précocité de sa compréhension est demeurée dans les souvenirs de ceux, disparus presque tous à cette heure, qui l'approchèrent pendant son enfance au pays.

» Au pays, César Franck n'y devait plus revenir souvent. Accaparé par la grande ville, encombré des multiples besognes que sa pauvreté nécessite, l'âme occupée à la réalisation d'une œuvre puissante et touffue, il songe rarement à prendre des vacances.

» On se rappelle pourtant, à Gemmenich, bourg natal de l'aïeul et du père, qu'il vint à plusieurs reprises s'y mettre au vert. Lorsqu'ils habitaient Liège encore, ils arrivaient, Nicolas et César, le père et le fils, pour égayer pendant le mois des vacances, en jouant du violon, les veillées du vieil Antoine Franck, un frère de Nicolas. Vers cette époque, César fut amené à jouer à Bruxelles devant Léopold I^{er} et reçut, dit-on, un cachet de 1.000 fr.

» Plus tard, le grand-père étant mort, le père et le fils, transplantés à Paris, firent de plus en plus rares leurs séjours au village. Ils y étaient fêtés pourtant: dans la famille d'Antoine Franck, on se mettait en frais pour recevoir les «Parisiens», honorés, d'ailleurs, de la vénération de tout le bourg. Pour les paysans, César était déjà «le

plus grand musicien de Paris et nul ne s'offensait de la morgue qu'une telle parenté suscitait chez Antoine.

» Simples et graves, au reste, le père et le fils se promenaient par la contrée, vêtus de grandes blouses bleues, coiffés de chapeaux de paille, et paraissaient goûter une joie profonde au milieu du paysage agreste, des parfums et des brises.

» César alors était un grand jeune homme pâle, aux larges épaules, aux longs cheveux bruns, à la physionomie ouverte et sérieuse. Les ruraux se rappellent ses yeux qu'un rêve mystique élargissait. Mais ils se souviennent surtout d'un dimanche de l'été de 1855 ou 1856, où César, qui fit alors son dernier séjour, monta au jubé de l'église du village et s'assit aux grandes orgues. Il se mit à jouer une admirable messe.

» Dès les premiers accords, les fidèles surpris se retournèrent vers le jubé d'où ne tombait point la psalmodie de l'organiste habituel, mais d'où les doigts du maître faisaient jaillir des harmonies inconnues. Les voûtes retentirent d'un triomphe inoubliable; la messe déroula ses pompes sévères; la prière fruste des paysans s'envola ce jour-là dans le tonnerre des hymnes. Un mirage avait transfiguré les nefs, où les sons se mouvaient en ondes orageuses; les assistants haletaient sous l'enchantement, et, bras ballants, au milieu du chœur, immobile, les yeux en extase, le vieux curé en oubliait ses burettes...

» Les anciens s'émeuvent encore au souvenir de cette messe légendaire où les touches des orgues chantèrent sous des doigts d'archange. C'est à peine s'ils savent qu'il est aujourd'hui sans vie, le cerveau d'où montaient de telles harmonies.

CHARLES DELCHEVALERIE.

Souvenirs des occupations étrangères (ci-dessus, 42). — Ceci n'est pas, à proprement parler, un souvenir des occupations étrangères, mais plutôt, je crois, un souvenir des « vieilles guerres ».

Il existe dans quelques villages des environs de Liège, notamment dans mon village natal de Vottem, à Milmort, à Herstal, le verbe *guèri*, qui s'emploie dans le sens de causer, converser sur divers sujets, ou, si l'on veut, *djâser di traze à quatwaze*, « causer de treize à quatorze », causer de choses et d'autres. Avec cette nuance, toutefois, que le mot ne se dit guère que des vieillards ou, en général, des personnes d'âge causant longuement, tranquillement, lentement, avec gravité, de leurs aventures et des choses d'autrefois.

Ce mot m'a toujours frappé par son acception caractéristique et je me suis maintes fois demandé si, dans le sens propre, *guèri* ne signifiait pas « parler des vieilles guerres », et par extension, remuer de vieux souvenirs, suivant la manie des vieilles gens.

A nos étymologistes de répondre.

CISSETTE.



LES LIVRES

FERNAND VERQUIN : *Cloches wallonnes*. Landen, 1912. — Prix : 0,50 fr.
JULES LEMOINE : *Horace Piérard, fabuliste et chansonnier wallon, avec une étude sur Jacques Bertrand et Albert Thibaut*; 3^e édition; Charleroi, Fournier, 1912.

CHARLES GOTHIER : *Silhouettes liégeoises*. Liège, Gothier, 1913. — Prix : 2 fr.
EMMA LAMBOTTE : *Ecrits wallons de François Renkin, traduits en français*; Liège, Protin, 1912.

M. Fernand Verquin a réuni en brochure vingt-cinq pièces en dialecte de Mons, dont la plupart avaient paru dans divers journaux. Ce Montois, né à Landen, — *come in grain d'blé din in camp d'curiaus*, dit Thomassin dans la préface, — parle le langage de ses père et mère comme s'il avait toujours habité à l'ombre du *Château de Mons*. Il est aussi de la lignée des auteurs montois par le tempérament. On ne trouverait pas en lui pour un liard de mélancolie. C'est un esprit qui aime le concret, la vie, qui vous détaille avec un plaisir visible tout l'atelier d'une couturière ou la boutique d'un charcutier. Excepté dans une couple de chansons patriotiques, le pittoresque *Toisonne partout*. C'est la note réaliste bien connue de Letellier, de Delmotte et de J.-B. Descamps, dans les descriptions du *bal populaire*, du *voyage de plési*, de la *soûlée*. C'est la note humoristique dans les *fèmes savantes*, *compléance*, *èl charcwitier*, *l'huissier d'police*, *scajoteûr d'artwals*. Cette tournure d'esprit si particulière au Montois se manifeste ici, non seulement dans la nature des sujets et le choix des traits, mais jusque dans les mots, les comparaisons, les images et le mouvement de la phrase.

M. Verquin fait annoncer son petit livre comme le premier d'une longue série. Que la série soit longue, nous le souhaitons, puisqu'elle promet un auteur plein de verve; et tant mieux que ce cahier soit le premier, puisqu'il nous permet d'espérer une gradation ascendante de talent, de finesse, de saillies imprévues et drôles, d'observations narquoises et réalistes.

Nous glisserons ici, en forme de *nota bene*, deux remarques, qui, sans rien de commun avec le style, ont pourtant leur importance. Si M. Verquin désire que l'on conserve ses petits livres, il devrait renoncer au brochage métallique, qui empêche de tenir un livre ouvert. Pour lire des pages agrafées de la sorte, il faut débrocher l'ouvrage, ou bien inventer un système de griffes extensives de la force de deux chevaux. La seconde observation est relative à l'orthographe. Combien y a-t-il de lettres parasites dans *preinn'nt-té* (ils prennent) pour *prinn'té* (p. 42), dans *seint'nt-té* (ils sentent) pour *sint'té* (p. 18), dans *mell'nt-té* (ils mettent) pour *mèl'té* (p. 43), dans *bayent-té* (ils baillent) pour *bay'té* ou *bayté* (p. 43)? La terminaison *-ent* du français devient, en montois, *-nté* après voyelle, *-té* après consonne. C'est ainsi que, dans la même page 43, l'auteur écrit correctement *van'stê* (ils valsent) et non *van'sent-té*. Il y a moyen aussi d'écheniller ces pages de milliers de consonnes doubles, d'apostrophes inutiles et laides... Je m'arrête, effrayé de ma hardiesse. Critiquer l'orthographe d'un auteur, c'est profaner les vases sacrés. Plus elle est mauvaise, plus il y tient. Mais, peut-être, M. Verquin, qui est un garçon d'esprit et un homme instruit, que je vois très épris de correction, très désireux de livrer des textes irréprochables, ne m'en voudra pas outre mesure de lui signaler ces menues améliorations.

Les deux autres volumes ont ce caractère commun qu'ils appartiennent au genre biographique. M. Lemoine a sculpté des *médallions*, comme a dit M. Jules Destrée en sa préface; M. Gothier a lui-même dénommé ses études d'auteurs liégeois des *portraits à la plume*.

Les trois biographies de M. Jules Lemoine nous donnent des dates précises, font revivre le parentage, les années d'enfance, le milieu ambiant, les conditions et occasions où ses héros, chansonniers populaires, ont composé. Ces pages de renseignements, sont les plus précieuses. On se demande pourquoi les traits biographiques concernant Piérard sont relégués dans une note de la page 51. Sans doute, l'auteur a cédé cette fois au désir d'échafauder un ample parvis pour jucher Piérard «au pinacle du temple de l'Apollon wallon», mais les faits et les œuvres surpassent à nos yeux le meilleur devoir de style. Aussi je préfère les petites études sur Bertrand et Thibaut à la troisième. En somme, cependant, Bertrand le rempilleur de chaises, Thibaut l'épicier, Horace Piérard le notaire, revivent devant nous en leurs traits essentiels, joyeux lurons et hommes de cœur, tour à tour censeurs des mœurs, critiques des décisions communales, bardes des fêtes de charité, rimeurs de couplets burlesques et de fantaisies exhilarantes, tintamarrant comme des pitreries de foires. M. Lemoine cite et analyse ce qui lui paraît caractéristique en l'œuvre de chacun. Il loue avec discrétion et mesure, comme dit encore la préface de Jules Destrée. Enfin, ce qui ne gâte rien, l'édition est jolie, les portraits bien venus, et l'on trouve à la fin la musique de deux pièces célèbres de Piérard.

Comme je prévois une quatrième édition, à laquelle je convie M. Lemoine à s'atteler dès aujourd'hui, et que je la conçois très diffé-

rente de celle-ci, il nous faut bien préciser ce que nous attendons. Je regrette, pour ma part, chez M. Lemoine, cette façon de composer en petits paragraphes sentencieux, séparés l'un de l'autre; cette habitude d'étaler des considérations générales sur le wallon, sur les patois, sur la crudité du wallon et autres lieux communs, là où on attendait des considérations particulières aux auteurs; enfin, cette manière de commenter les vers d'une fable de Piérard, par synonymie. Un compte rendu de la *Gazette de Charleroi*, du 18 août 1912, signé A. C., manifeste encore d'autres exigences, et non sans raison. Seulement, l'excellent critique oublie que M. Lemoine ne prétendait pas fournir des éditions des œuvres des trois poètes présentés: il fait trois articles, agrémentés de quelques pièces qu'il a retrouvées. Mais supposons que M. Lemoine vise plus haut, comme il doit le faire, et la critique de la *Gazette de Charleroi* reprend toute son autorité. M. A. C. indique des sources où M. Lemoine pourra puiser, des modèles pour une édition définitive; il réclame des commentaires de certaines pièces de circonstance; il demande aussi avec beaucoup de raison que l'orthographe des pièces soit améliorée, — ce qui ne sera pas difficile, tant elle est mauvaise. Ce qu'il conviendrait de constituer, c'est un recueil de toutes les œuvres connues ou inédites des cinq poètes, Boiron, Bertrand, Thibaut, Bernus, Piérard, et des pièces isolées d'autres auteurs occasionnels, de façon à représenter en un corps, au public, tout ce que Charleroi et ses dépendances ont produit en fait d'œuvres wallonnes avant la génération actuelle. Un pareil livre aurait, certes, beaucoup de succès, et il appartient à M. Lemoine de nous le donner.

Les *Silhouettes liégeoises* de Charles Gothier sont d'une autre allure. L'auteur a connu tous les personnages dont il parle, Adolphe Picard, Mousset-Hazert, Joseph Demoulin, François Bailleux, Nicolas Defrecheux, Pascal Rousseau, Félix Chaumont, Toussaint Brahy, Joseph Willem, Paul Gevaert et Edouard Remouchamps. Il s'attache moins à équilibrer une biographie qu'à nous retracer ses souvenirs. Il est préférable même qu'il n'ait pas eu l'intention première de faire un livre, et que, journaliste, il ait dessiné ces silhouettes pour un journal, à divers intervalles, au gré de sa fantaisie. Ainsi la crainte — inutile, mais réelle, — de la perennité d'un livre ne l'a point contenu dans son désir de confidences. Il a pu déverser à plaisir dans ses biographies, une foule de traits saisis sur le vif, d'amusantes anecdotes oubliées ou inconnues, qui vous caractérisent un homme bien mieux que tous les portraits en phrases générales. Gothier possède toutes les qualités nécessaires pour nous rendre vivants et sympathiques ces artistes liégeois: il les a connus familièrement; il les a entendus causer avec abandon sur mille sujets dans la librairie paternelle; souvent, il les a retrouvés plus tard dans le monde; et puis, il aime ses personnages sans exiger d'eux la perfection, il aime la vie telle qu'elle est et il s'attache à l'exprimer dans ses héros, avec sa belle vivacité optimiste et enthousiaste.

Chaque biographie est illustrée d'un portrait, sauf celle de Hazert, pour laquelle on n'a, sans doute, découvert aucun cliché. Le portrait de l'auteur y est aussi. C'est même le plus maltraité de tous! Les meilleurs sont ceux de Picard et de Willem.

Madame Emma Lambotte est une liégeoise qui habite Anvers, une luronne très wallonne, qui ne se laissera pas aisément flamandiser. Elle a jadis publié les *Roseaux de Midas*, recueil de proses et de vers libres qui dénotent un esprit original et très affranchi, crânement illuminés d'une coruscante préface de Laurent Tailhade (Paris, Vanier, 1910). Elle s'est éprise des œuvrettes wallonnes de François Renkin, qu'elle eut l'occasion de lire dans la jolie brochure *in memoriam*, éditée par Oscar Colson. Elle les a trouvées délicieuses, et il lui a semblé, avec grande raison, que ces contes et ces croquis du Condroz conserveraient la même fraîcheur s'ils étaient traduits d'une certaine façon en français. Elle a compris que, pour garder le charme des originaux, cette traduction devait rester très littérale et ne pas craindre quelques wallonismes. Elle a ainsi exprimé à ravir les naïvetés, les malices, les nuances du wallon si artistique de Renkin. Elle y a mis une jolie préface émue et elle n'a pas manqué d'illustrer aussi son édition des charmants dessins d'Auguste Donnay, qui ornaient déjà l'édition wallonne.

Madame Lambotte ne s'est pas bornée à ce pieux hommage à son compatriote: elle a résolu de faire connaître Renkin en Belgique, même en Flandre, par des conférences. L'œuvre traduite de Renkin a donc été lue et commentée devant un public chaleureux à Charleroi, à Liège, à Verviers, à Ostende, peut-être ailleurs, et, si le modeste auteur wallon savait quelle interprète convaincue et persuasive il a conquise par ses petits contes, il se croirait abondamment récompensé.

JULES FELLER.

J. CHARLES-BRUN: *Le Régionalisme*. Paris, Bloud, — Un volume in 12 de 289 p. Prix: 3 francs.

Un ami m'envoie, ironiquement, la copie d'un passage du livre de M. J. Charles-Brun: «Beaucoup d'entre les obscurs artisans du régionalisme ne peuvent s'empêcher de sourire doucement quand ils voient des écrivains notoires, ou des hommes d'Etat réputés, découvrir des principes que les premiers régionalistes tenaient déjà pour évidents...».

Mon correspondant me fait grand honneur en me rangeant dans la catégorie des écrivains notoires ou dans celle des hommes d'Etat réputés. Mais ai-je vraiment découvert... l'Amérique? C'est bien possible, après tout. Il me sera pourtant permis de répondre que je n'ai pas eu cette prétention et que le régionalisme, comme l'Amérique, pour être chose fort connue, peut cependant appeler encore des études et des recherches.

Ce que je confesserai plus volontiers, c'est qu'en écrivant mon dernier article ⁽¹⁾, je n'avais pas lu encore l'ouvrage de M. J. Charles-Brun. Sinon, je n'eusse pas réclamé, avec tant d'insistance, une philosophie de la doctrine. Sans doute, l'ouvrage de M. J. Charles-Brun est écrit pour la France et pour le lecteur français, mais il comporte toute une partie générale dont nous pouvons tirer grand profit. J'ai

eu le plus grand plaisir à le lire et je suis persuadé que les amis de *Wallonia* y trouveront le même intérêt.

Par sa situation de rédacteur en chef de l'*Action Régionaliste* (Paris, 37, rue de l'abbé Grégoire), M. J. Charles-Brun s'est trouvé au cœur du mouvement et a pu, mieux que d'autres, apporter à ces idées, un peu confuses, parfois opposées, les précisions et les clarifications nécessaires.

Spécialement, dans son chapitre IV: *les caractères propres du régionalisme*, il expose avec une parfaite netteté, les propositions suivantes: 1. Le régionalisme est une méthode. Il érige en postulat cette vérité de fait: à des conditions différentes, correspondent des besoins différents; à des besoins différents, des solutions différentes. 2. Le régionalisme est une discipline de l'esprit. On n'adopte point impunément une telle méthode, on ne se met point impunément en contact avec les diversités, c'est à dire avec les réalités. Le régionaliste est un réaliste. 3. Le régionalisme est un essai de conciliation entre la tradition et le progrès, entre l'individualisme et l'unitarisme, entre le particularisme et le patriotisme. 4. Le régionalisme est un essai d'organisation. 5. Le régionalisme veut essentiellement la région et le centre régional.

Les deux dernières thèses sont peut-être moins convaincantes que les premières, et trop inspirées du point de vue français. Mais tout le chapitre est plein de pensées saisissantes et fortes, appuyées sur une documentation variée et nombreuse.

M. Charles-Brun consacre ensuite un chapitre au *Régionalisme administratif*. Il indique tous les projets de division de la France en régions pourvues d'une certaine indépendance vis à vis du pouvoir central. La plupart des réformes réclamées sont réalisées en Belgique. Nos vieilles traditions d'autonomie provinciale ou communale donnent aux pouvoirs locaux des attributions multiples et une certaine liberté d'allures. Il ne semble pas pourtant que cela ait suffi à empêcher la congestion de la capitale; et Bruxelles exerce, comme Paris, son influence prépondérante et absorbante. La vie intellectuelle, artistique, politique de nos provinces, a peu de caractères propres et se meut presque exclusivement selon les directions qui lui sont données par la capitale. L'expérience belge ne prouve évidemment rien contre les revendications des régionalistes français, mais elle tend à démontrer tout au moins que l'extension des attributions des pouvoirs locaux ne suffit pas à donner à une région une vie particulière. Cette vie ne peut naître que s'il y a vraiment dans cette région des traits originaux qui la différencient de l'ensemble. De même un peuple qui accepte sans répugnance ou même avec satisfaction son incorporation à un autre, cesse d'être une nation, quelque soit la forme de son administration. Par contre, un peuple, une région qui a des caractères propres, qui affirme une sensibilité spéciale, une façon particulière de concevoir les problèmes, affirme en même temps, son droit à l'existence.

Ces phénomènes là sont d'ordre intellectuel, artistique ou sentimental. M. J. Charles-Brun n'a garde d'en méconnaître l'importance, et son chapitre VI est l'un des meilleurs de son livre.

Le dernier chapitre: *Régionalisme économique et social* est plus hésitant. Il semble bien que l'auteur fasse effort pour faire rentrer dans le cadre de son étude, des faits qui en paraissent assez éloignés.

Voici, sommairement indiqué, ce qu'on trouvera dans l'ouvrage que je voulais signaler aux lecteurs de *Wallonia*. Pour nous, Belges, qu'intéresse au premier chef, le conflit des langues, nous pourrions puiser, dans ce volume, quelques indications utiles sur la résistance, dans certaines parties de la France, du provençal et du breton à la langue française.

J'aurais quelque plaisir à me laisser aller à examiner plus complètement et à discuter maintes pages de ce volume riche en aperçus nouveaux, mais il serait malaisé de le faire sans entrer dans les domaines fiévreux de la politique, et puisqu'il est entendu qu'à *Wallonia*, nous nous abstenons scrupuleusement de toutes ces controverses irritantes, je m'en tiens là, en souhaitant que pour les autres pays où se manifestent des tendances régionalistes, nous puissions avoir des études aussi claires, aussi documentées, et aussi attachantes que celle dont je viens de parler.

JULES DESTREE.

LES EXPOSITIONS

LIEGE. — *Au Cercle des Beaux-Arts.* Procédons par ordre. M. **Xavier Wurth** est parmi nos artistes, l'un de ceux dont les toiles se vendent le mieux. D'aucuns ont même prétendu que la précision parfois un peu commerciale de sa technique n'était pas étrangère à cet avantage enviable. Ce n'est pas juste. Wurth, qui bénéficie peut-être d'une facture plus ou moins académique, possède une âme de poète dont la douceur mélancolique et contemplative se révèle dans des pages profondément sincères. Ses paysages ne bousculent pas à première vue: il faut les étudier pour subir complètement leur charme discret. Mais c'est précisément l'une des caractéristiques des œuvres fortes. Elles sont comme ces fleurs rares dont le parfum léger vous prend lentement pour ne plus vous quitter. La dernière exposition que l'artiste vient de nous offrir, nous l'a montré dans l'épanouissement de son sûr talent. Et nous avons pu y admirer des tableaux d'une ampleur panoramique à laquelle le peintre ne nous avait pas accoutumés, et où il a su réunir, en restant fidèle aux exigences décoratives de l'heure présente, la finesse d'une couleur opulente et le meilleur de sa sentimentalité wallonne.

Ce n'est pas, à vrai dire, par le sentiment que se distingue le talent de M. **Armand Henrion**. Sa vision toute objective ne s'attache pas à la poésie des choses. L'artiste, qui est un excellent dessinateur, fait valoir ses œuvres méticuleuses, grâce à des dons réels de composition. Nous avons noté de lui des paysages joliment évoqués et bien éclairés, un portrait vivant et des marines d'une agréable sérénité.

Quant à **M^{me} Romiée** et **M. de Baugnies**, leur nouvelle production affirme un travail consciencieux et réfléchi. **M^{me} Romiée** a peint des fleurs à profusion, **M. de Baugnies** a brossé des paysages souvent heureux, parmi lesquels de bons effets de neige, une vue matinale de la Porte de Ninove, à Bruxelles, et un tableau intitulé le *Vallon des Saules*, retenaient spécialement l'attention.

Le réalisme de M. **Edgard D'Hont** ne va pas sans une certaine poésie qui confère à ses toiles une douceur reposante. Sa dernière exposition nous a montré l'artiste en possession d'un métier souple et d'une couleur, sans grande transcendance peut-être, mais en harmonie avec son tempérament. M. D'Hont nous a soumis, également, de légères et fraîches aquarelles et des gouaches moins intéressantes, où nous n'avons pas toujours retrouvé la sincérité de l'artiste.

Chez M. **Alfred Defize**, des pages bien composées et délicatement émotives ont retenu notre attention. Citons: *la Neige sur les toits*; *Fin de jour estival*; un fort beau tryptique, — *Rue des Bégards* — d'une grande puissance de caractère; *la Mouette*, qui est un exquis et vivant portrait d'enfant.

Chez les A. E. de l'Académie. — Le Comité de l'Association des Anciens élèves de l'Académie des Beaux-Arts a voulu donner à son XIV^e salon, un relief et une ampleur inaccoutumés, en réservant aux arts appliqués une place qui ne leur fut pas toujours accordée. Si l'on tient compte de la grandeur toute relative du local adopté, la tentative est heureuse. Elle souligne, au surplus, la louable tendance qui se manifeste aujourd'hui et qui consiste à supprimer la hiérarchie en vertu de laquelle les arts industriels furent longtemps bannis des temples réservés à l'art dit supérieur. Félicitons donc les organisateurs — en tête l'architecte Alfred Lobet — de cette intéressante manifestation qui, au point de vue wallon, aura une portée indiscutable.

Voyons les exposants. **Auguste Donnay** se signale par un copieux envoi de paysages, projets décoratifs et dessins. Sa maîtrise s'y affirme avec une profondeur à la fois émue et méditative.

De M. **Armand Rassenfosse**, nous avons admiré un délicieux tableau intitulé *Femme au masque*. Ce morceau très enveloppé, aux tonalités discrètes, harmonieuses et distinguées, nous montre l'artiste en possession d'un art où le raffinement ne nuit pas à la pureté.

M. **Camille Lambert** fait apprécier sa recherche du mouvement et la santé de sa couleur dans plusieurs pages solidement composées. *Le Banquet du Cercle pour l'Art*, mérite une attention spéciale. *La Course à la Fortune*, révèle des valeurs mal équilibrées et ses tableaux, — *Craintives* et *Le Bois malinal*, — accusent des lignes tourmentées qui n'ajoutent rien à la vie des personnages.

M. **Ernest Marneffe** a envoyé plusieurs toiles connues où l'on peut admirer ses qualités de coloriste.

M. **Richard Heintz** expose deux paysages ardennais et une vue de Venise. Ce peintre n'a pas perdu la spontanéité et l'ampleur de vision qui constituent sa personnalité.

M. **Henri Anspach** fait valoir ses dons précieux dans un panneau décoratif d'une grande élégance de style.

Nous avons revu avec joie des œuvres frémissantes et lumineuses de Mme **Marguerite Radoux-Oustrières**. Le métier de cette belle artiste garde sa virile et synthétique robustesse.

M. **Adrien Dupagne** — voyez ses deux *Sanguines* — est un jeune artiste à la technique déjà sûre et dont les recherches psychologiques ont du caractère et de la vie.

Citons encore, parmi les envois les plus marquants, *La Drève de Colonstère* de M. **Alphonse Caron**. L'air circule dans ce tableau sobriement et sincèrement évoqué. Un *pastel* d'une intimité troublante et un délicat *Intérieur* de M. **Iwan Cerf**. Deux lithographies d'un grand relief et un élégant portrait de M. **Jacques Ochs**. D'exquises fleurs, vivantes et veloutées, de Mlle **Angelina Drumaux**. Un tableau fort attachant, d'une belle profondeur de sentiment — *La Lettre* — signé **Henriette Borgnet**. Deux pages charmantes de **Ch. Michel**; une œuvre puissante — *Chemin de Halage* — de Mme **Pirenne-Keppenne**. Et des productions intéressantes de Mme **Emma Lambotte**, MM. **Baues, A. Cahen, Edgard d'Hont, Henrion, A. Jamar, L. Loncin, Marcel Jaspas, Albert Lemaître, Camille Bottin, Deleval, Detilleux, Colley, Delsa, Houbiers, Duchâteau, Henrotte**, etc..

Le graveur **François Maréchal**, nous offre une brillante série de planches qui le montrent en possession d'une technique arrivée à l'apogée de sa souplesse. On rencontrera rarement plus de subtilité et de sûreté dans le trait.

En sculpture, M. **Georges Petit** retient le visiteur avec un buste ressemblant, fortement modelé, et une *Cariatide* harmonieuse dans sa grâce mouvementée.

Dans l'Art appliqué, — la place nous manquant pour détailler, — nous mentionnerons les travaux divers de Mmes **Flore Rogister, Kramer, Mouzon, Antoine Gueury, Bicheroux, Fallize, Yvonne Fellens, Maria Hairs, Maimone, Namur**; de MM. **Mathieu Van Neste, Vincent, Closset, Léon Lemaître**, de M. **Georges Faniel** dont les affiches captivent par la pureté des lignes et la simplicité classique du style.

Le compartiment de l'architecture nous a permis d'admirer les projets de MM. **Paul Jaspas, Alfred Lobet, Comblen, Faniel, Reuter, Conrardy, Barsin, Snyers**, etc..

Enfin, mentionnons encore la belle salle à manger de M. **Duesberg** et la sereine distinction du stand de M. **Emile Jaspas** qui comptera parmi les choses les plus remarquables de ce salon.

CLAUDE GENVAL.

BRUXELLES. — On a beaucoup remarqué à l'Estampe, l'envoi de M. **Marc-Henri Meunier**.

Cet artiste est, à l'heure actuelle, en pleine possession de

son talent. Il a su porter dignement le poids d'un nom illustre et se faire, dans la gravure contemporaine, une situation considérable par des dons d'originalité et d'émotion puissante. Ses eaux-fortes, inspirées par les paysages des Ardennes, sont des documents précieux pour l'évocation de nos décors wallons rustiques et sauvages. Sa manière forte et colorée se reconnaît entre toutes et donne à ses estampes l'intérêt d'un tableau. *Wallonia* lui consacrerait une étude détaillée un jour prochain; nous voulons signaler seulement aujourd'hui la souscription dont son œuvre a été l'objet, souscription qui honore autant l'artiste que les amateurs qui ont voulu s'intéresser à lui.

Il est tiré 30 épreuves numérotées de chacune des planches. Cuivre barré après le tirage. Le nombre de souscripteurs est strictement limité à dix. Une épreuve d'état tirée à 10 exemplaires est remise aux souscripteurs avec chacune des gravures du tirage définitif. Les premières épreuves sont réservées aux souscripteurs. Prix de la souscription comprenant 8 planches: 500 francs. Par suite d'un engagement formel pris vis-à-vis des souscripteurs, les gravures numérotées de 11 à 30, ne peuvent être vendues au-dessous du prix fort.

Œuvres produites au cours de l'année 1911: 1. La maison sur le rocher (Dimensions, 57×49). Prix 150 francs; 2. La brouette (57×49) 150 fr.; 3. La route qui monte (en couleurs) (59×44) 150 fr.; 4. Un chaume à la lisière (60×50) 150 fr.; 5. La grange ensoleillée (35×27) 75 fr.; 6. La meule primitive (en couleurs) (30×39) 75 fr.; 7. Calvaire à Esch (28×39) 75 fr.; 8. Pour la Sainte-Vierge (59×50) 150 fr.

Œuvres produites au cours de l'année 1912: 1. Le pommier (en couleurs) (61×48) 150 fr.; 2. Le noyer (en couleurs) (61×48) 150 fr.; 3. Bauleur en Prusse (62×46) 150 fr.; 4. La maison du curé (62×46) 150 fr.; 5. Un village en Prusse (31×31) 75 fr.; 6. Vers le plateau (38×31) 75 fr.; 7. Ciel menaçant (46×19) 75 fr.; 8. Les gerbes (41×29) 75 fr.

Les planches précédentes ont été souscrites: en 1911, par le Musée Communal d'Ixelles; la Bibliographie de Belgique; MM. Bauwens, T. Braun, G. De Paepe, Dietrich et Cie; Mme V. Franchomme; MM. Frison, M. Hallet, G. Schoenfeld. — En 1912, par M. Dietrich et Cie; Mme V. Franchomme; MM. G. Grimard, M. Hallet, J. Hartmann, Maire de Monety, G. Melot, R. Méans, J. Ržabek, G. Schoenfeld.

Pareille entreprise mérite d'être signalée tout spécialement à titre d'exemple. Elle est avantageuse pour les souscripteurs et pour l'artiste dont elle assure l'indépendance, par un revenu régulier. On rencontre souvent des personnes désireuses de s'intéresser aux beaux-Arts et de soutenir les efforts des artistes méritants. A l'aide d'une souscription analogue à celle qui fut organisée par l'Estampe, elles peuvent y arriver aisément sans s'imposer de grands sacrifices et en rendant ainsi à l'art un signalé service.

C'est à ce titre surtout que nous avons fait connaître à nos lecteurs la souscription Meunier.

P. D.

LA MUSIQUE

LIÈGE. — A l'exception de l'*Ouverture de Gwendoline*, toutes les œuvres portées au programme du **Second des Grands Concerts Symphoniques**, étaient exécutées pour la première fois à Liège. La *Rapsodie landaise* pour orchestre et piano principal, d'Ermend Bonnal, bâtie sur trois thèmes, dont deux d'inspiration populaire, intéresse par la sincérité de l'émotion, plus que par la beauté de la forme. Plus succincte, l'œuvre captiverait davantage. La partie de piano, brillante et en fort contraste avec la couleur grise de l'orchestre, était tenue par l'auteur, excellent pianiste.

De Guy Ropartz, on a entendu le Prélude d'un drame musical, intitulé *Le Pays*. La beauté des motifs, la perfection du travail thématique, la sûreté des efforts sonores, une atmosphère de rêverie et de mélancolie, se condensant, cà et là, jusqu'à l'angoisse, font de ce Prélude une œuvre tout à fait remarquable.

On attendait avec une curiosité sympathique, qui n'a, certes, pas été déçue, le Scherzo de la *Symphonie en ré mineur*, de MARCEL ORBAN, un jeune musicien liégeois, établi à Paris, où il acheva, sous la direction de Vincent d'Indy, des études commencées au Conservatoire de Liège avec Carl Smulders. Encore qu'il soit malaisé de porter un jugement sur un fragment détaché de son cadre, cette page originale, spirituelle, d'un modernisme de bon aloi, et bien orchestrée dans des tonalités claires et chatoyantes, permet de fonder de grandes espérances sur le jeune auteur wallon.

M. Alexandre Sébald, le soliste du concert, a joué avec beaucoup de charme le lumineux *Concerto en la* de Mozart, et, magistralement, la formidable *Chaconne* de Bach. L'exécution, d'ailleurs impeccable, des trois *Caprices* de Paganini, pages de pure acrobatie, n'a rien ajouté à son succès.

Le maître JULES DEBEFVE, dont le désintéressement égale le talent, a dirigé le concert avec son autorité, sa souplesse, sa compréhension habituelles. Il a été vivement applaudi. Le fidèle public des Grands Concerts Symphoniques lui sait gré de faire une aussi large place aux œuvres nouvelles.

Le sort du second Concert Dumont-Lamarche était confié au Cercle «Piano et Archets». C'est dire le grand intérêt de la séance. On sait le talent et le soin que MM. MAURICE JASPAR, MARIS, BAUWENS, FOI-DART et VRANKEN apportent dans leur entreprise artistique, et dont témoignait à nouveau, la belle exécution du Quatuor en ré de Haydn et du Quintette de Desjoyeaux. Mentionnons comme particulièrement émouvante, l'interprétation, par MM. Jaspar et Maris, de la Sonate en ut mineur pour piano et violon, de Beethoven.

CARL SMULDERS.

N. B. — Nous ne pouvons rendre compte du récital Kreisler, ni du Concert Bach, *Wallonia* n'ayant pas été invitée à ces séances.

NOUVELLES DES CENTRES

MONS. — La Députation permanente du Conseil provincial du Hainaut vient d'instituer une Commission consultative des Beaux-Arts, chargée de lui donner ses avis sur l'emploi des sommes inscrites au budget de l'encouragement des Beaux-Arts dans le Hainaut, et, notamment, sur l'attribution du prix de mille francs décidé l'an passé. Cette commission, composée de M. Fr. André, président du groupe montois de la Fédération des artistes wallons, M. Jules Destrée, président des *Amis de l'Art wallon*, M. Bernier, artiste graveur, M. Daneau, compositeur de musique, M. l'abbé Puissant, archéologue, M. Victor Rousseau, statuaire, est présidée par M. Van der Pepen, député permanent, assisté de M. Benoit, secrétaire. Sa première réunion a eu lieu, à Mons, vendredi 14 février et a eu pour objet de déterminer le cadre et les conditions de son activité.

— En mémoire de Jacques du Brœucq, le *Cercle Archéologique* a décidé d'apposer sur les murs de la maison où habita le grand sculpteur, une plaque commémorative. Les *Amis de l'Art wallon* se sont empressés de s'associer à cette manifestation.

— Contrairement à ce que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, d'après un confrère que nous devons croire bien informé, l'Exposition organisée par la *Fédération des Artistes wallons* aura vraiment lieu à Mons. Toutes les difficultés ont été levées. C'est dans les locaux du Musée des Beaux-Arts qu'aura lieu, en automne prochain, cette importante manifestation. Le Comité recueille en ce moment les adhésions des artistes wallons; celles-ci doivent être adressées au Groupe hennuyer de la Fédération des Artistes wallons, boulevard Dolez, 48, à Mons.

NANCY. — M. Jules Destrée, président des *Amis de l'Art wallon* a fait, dans cette ville, à la Ligue de l'Enseignement, sa conférence sur l'Art wallon. Il a pleinement réussi à concilier à la cause à laquelle il s'est voué, le public distingué qui se pressait dans les salons de l'Hôtel de Ville. Il avait été présenté à l'assistance, en excellents termes, par notre confrère Charles Sadoul, le directeur des revues *Le Pays Lorrain* et *La Revue Lorraine illustrée*, qui a profité de l'occasion pour affirmer les liens multiples qui unissent, et devraient de plus en plus unir les Wallons et les Lorrains.

ORVAL. — Une convention vient d'intervenir entre l'Etat et Mme Terwangne, propriétaire des ruines d'Orval, pour sauvegarder ce qui reste encore de la magnifique abbaye qui fut l'un des monuments les plus considérables de la Wallonie ardennaise.

LIÈGE. — La vaillante *Union des Femmes de Wallonie*, créée récemment, on le sait, sous la présidence de Madame la Baronne de Waha, vient de publier le premier numéro de son Bulletin, excellemment composé, joliment édité. Il comprend un article-programme, écrit de verve et d'ardente conviction par Mme M. H.; un article très noblement

pensé de Mlle Laure Delchevalerie sur le rôle social que peut ambitionner la nouvelle Société. Puis c'est un appel vibrant de Mme Emma Lambotte au réveil énergique de la race wallonne, un croquis amusant, des échos, des conseils. Tout cela plein de pensée, de raison et de séduisante élégance, Succès très vif. — (Bureaux: 27, rue Dartois, Liège. Cotisation: 3 fr. minimum.)

CHARLEROI. — Autre organe, autre note. *La Défense wallonne* a aussi lancé son premier numéro. Ce périodique paraît sous forme de tracts, publiant le compte-rendu de l'Assemblée, la chronique du mois, des études sur des questions spéciales. Ce premier numéro compte 64 pages et se vend deux sous. La chronique du mois, nos lecteurs le savent, est confiée à notre collaborateur M. F. Mallieux: c'est le relevé, au jour le jour et dans tous les domaines de l'incroyable activité flamingante, démonstration précise, sur faits et articles, de l'œuvre anti-wallonne et anti-nationale qui se poursuit sans relâche, avec une ardeur, et parfois une violence, un fanatisme oppresseur qui révolte. Ce même numéro de *la Défense wallonne* reproduit la célèbre lettre au Roi, de Jules Destrée. — (Un numéro: 10 centimes. Un an: 1 franc. On souscrit chez M. Jules Destrée, secrétaire général de l'Assemblée wallonne, à Marcinelle.)



CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ LES AMIS DE L'ART WALLON

En l'honneur de Roger de le Pastuze

En date du 6 février, l'Administration communale de Tournai a adressé à M. Jules Destrée, président de la Société, la lettre suivante:

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Comme suite et en réponse à votre lettre du 6 décembre écoulé, nous avons l'honneur de vous faire savoir que, par résolution du 27 janvier, le Conseil communal de notre ville a décidé de donner le nom de *Place Roger de le Pastuze*, à la Place du Vieux Marché à la Paille, située à proximité de la maison natale du grand peintre tournaisien.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Les Bourmestre et Echevins,
BARON STIÉNON DU PRÉ.

Section Namuroise

Le Comité de la Section namuroise vient d'être constitué comme suit:

M. Arthur Procès, Bourgmestre de la Ville, Président d'honneur;
M. Henri Grafé, Président; MM. Henri Balthasar-Florence et Édouard de Pierpont, Vice-présidents; M. Henri Bodart, Secrétaire;

MM. François Bovesse, D. Brouwers, Eugène Collignon, Jean Grafé, Eugène Guillaume, Edmond Haux, Georges Lockem, Désiré Merny, Emile Philippe, Paul Rops, Mathieu Thirionet, abbé Tichon, Théo Tonglet, membres.

Section de Charleroi

Rapport sur l'organisation d'un musée local

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous avez bien voulu, dans votre séance du 5 juin dernier, nous désigner comme rapporteurs d'un projet de musée local.

Nous vous remercions vivement de cet honneur et vous présentons, ci-après, quelques remarques et considérations:

Objections. — Deux questions se posent immédiatement: Ce musée sera-t-il un organisme nouveau, ou bien sera-t-il simplement un accroissement du musée archéologique, sous le contrôle et l'administration de la Société d'Archéologie.

S'il s'agit d'un organisme nouveau, la question doit être entièrement discutée par notre Section. S'il s'agit, au contraire, d'une augmentation des collections du Musée d'Archéologie, il faudrait, avant tout, obtenir de l'assemblée générale de la Société d'Archéologie, une adhésion à cette augmentation.

Nous ne vous cacherons pas que nous sommes plus partisans de cette dernière solution, la dispersion des objets dans plusieurs locaux entraînant de sérieux inconvénients et des frais considérables. La question d'art régional rentre, au surplus, dans les attributions de la Société d'Archéologie. En effet, depuis quelques années déjà, elle s'est occupée de la partie historique proprement dite, en même temps que de la science archéologique simple. C'est ainsi que les derniers volumes publiés par ses soins, comportent tout particulièrement des monographies locales et que le Musée s'est enrichi de divers souvenirs de la région: poteries de Bouffioulx, Châtelet et Pont-de-Loup, objets provenant du vieux Charleroi, drapeaux et insignes de sociétés, médailles, sceaux, meubles et même tableaux n'ayant, cependant, qu'une simple valeur documentaire.

Une autre objection se présente encore, c'est celle de l'agrandissement du local occupé actuellement par la Société d'Archéologie.

Il est indispensable, pensons-nous, de demander d'abord l'avis de la Société, celui de la Ville de Charleroi et celui du Gouvernement.

En effet, par sa lettre du 4 juillet 1874, adressée à MM. les bourgeois et échevins de la Ville de Charleroi, M. le ministre Malou accordait à la ville un terrain sous la condition que celui-ci devait être affecté à la construction d'un musée archéologique et, en séance du 2 février 1875, le Conseil communal de Charleroi acceptait de construire un bâtiment affecté à l'usage de musée archéologique et devant servir de lieu de réunion aux membres de la Société.

Il faudrait donc un accord préalable, permettant d'élargir les bases de cette convention.

M. E. de Ponthière, vice-président du Comité local des Amis de l'Art Wallon et conseiller à la Société d'Archéologie serait tout désigné, nous

semble-t-il, pour servir, le cas échéant, d'intermédiaire, entre cette dernière Société et les Amis de l'Art Wallon, pour régler, de commun accord, les différents points soulevés ci-dessus.

Local. — Si on désire agrandir simplement les locaux actuels, M. l'architecte Devreux a exécuté déjà un projet, que la plupart des membres de la Société d'Archéologie et des Amis de l'Art Wallon connaissent, puisqu'il a été mis en relief à l'Exposition de Charleroi de 1911.

On pourrait, également, pour augmenter encore la place dont peut disposer le Musée d'Archéologie, édifier dans les bâtiments actuels une galerie qui a, du reste, été prévue lors de la construction. Cette galerie serait suffisamment vaste pour pouvoir y placer la bibliothèque de la Société et contenir une petite salle de lecture. De cette façon, tout le bâtiment de devant pourrait être utilisé pour les collections nouvelles, les salles de conférences, de réunions, etc. tant pour la Société d'Archéologie, que pour les Amis de l'Art Wallon et les autres groupes artistiques de la ville et de la région.

Organisation. — En principe, nous croyons savoir que l'Université du Travail se propose de réunir dans ses salles, tous les objets relatifs aux anciennes industries locales; par conséquent, nous n'aurions pas à nous occuper de cette section: le musée nouveau pourrait se borner, — et ce serait là un projet assez vaste d'ailleurs — à grouper tout ce qui concerne l'Art régional.

Nous ne devons pas songer à imiter les musées des grandes villes. Il serait ridicule de notre part de vouloir montrer à Charleroi des Rubens plus ou moins authentiques, des momies égyptiennes ou autres, des statues grecques, etc. Nous devons rester dans le pays, poursuivre un but beaucoup plus modeste et nous contenter d'un musée d'Art régional, tout simplement.

Le Congrès wallon tenu à Liège, en 1905, préconisait la création de musées de ce genre. Cet appel a été entendu en partie. C'est ainsi que Liège et Anvers possèdent déjà des installations similaires. L'exposition de Bruxelles, en 1910, possédait aussi sa section de folklore et notre Regional's Fair de Charleroi avait réuni également certains souvenirs intéressants. Dans les pays limitrophes, et notamment en France et en Allemagne, des groupements sérieux se sont formés sous le titre «l'Art rustique», pour faire connaître ce qui survit des arts populaires et rendre justice aux qualités de simplicité, de logique et de bon marché qui distinguent ou distinguaient le plus souvent, les travaux du peuple. Citons tout particulièrement, le Musée Arlaten et des sections des musées de Quimper et d'Honfleur. En Suisse, Berne et Fribourg, en Allemagne le Musée germanique de Nuremberg, qui contient une foule de documents sur l'art des paysans: photographies de maisons anciennes, vieux intérieurs, meubles, objets divers, costumes, etc. En Angleterre, en Hollande, en Bosnie, en Russie même, partout enfin, on se préoccupe de ce renouveau de l'art populaire et traditionnel.

Tout le monde s'accorde à trouver que la région de l'Entre-Sambre-